



**NOTE AUX ADMINISTRATEURS  
CA DU CNOUS DU 8 JUILLET 2025**

**Objet : Actualisation n°2 de la répartition de la subvention pour charges d'investissement fléchée – contractualisation des investissements Crous (titre 5)**

La programmation des investissements pour une année civile donnée fait l'objet d'un suivi des engagements et des dépenses, opération par opération et mois par mois. Régulièrement au cours de l'année, les Crous présentent au Cnous l'avancement des opérations contractualisées et les prévisions d'utilisation des autorisations d'engagements et des crédits de paiement pour l'année en cours. Ces éléments permettent d'ajuster, au sein de l'enveloppe globale allouée, la répartition des subventions d'investissement entre les Crous.

Ces actualisations sont réalisées régulièrement dans l'année de façon à garantir l'utilisation optimale des crédits de paiement disponibles pendant l'année civile. Les redéploiements opérés permettent ainsi d'accompagner les projets structurants urgents tout en garantissant la continuité des opérations en cours dont le calendrier peut être retardé.

L'actualisation n°2 de la contractualisation, qui intègre les projets dont les calendriers sont accélérés ou décalés, conduit à réviser la répartition des crédits de la subvention pour charges d'investissement fléchée (titre 5), votée au budget initial et au BR1, afin d'optimiser l'usage des crédits de contractualisation et de soutenir différentes opérations selon le détail suivant :

- **La réhabilitation et la construction de logements dans deux Crous à hauteur de 1,700 M€ en AE et 2,500 M€ en CP :**
  - Crous de Créteil : réhabilitation des 310 logements de la résidence Hermitage à Saint-Denis , opération inscrite dans le cadre de l'objectif ministériel « réhabilitation vague 1 » ;
  - Crous de Rennes Bretagne : construction de 250 logements de la résidence Unir Villejean à Rennes dans le cadre de la mobilisation de l'emprunt et de la conduite d'opération en maîtrise d'ouvrage directe. L'ensemble des collectivités territoriales ainsi que les partenaires institutionnels (notamment la Région, la Métropole de Rennes et la Ville de Rennes) sont mobilisés pour participer au financement et à la réalisation de cette résidence, devenue prioritaire à l'échelle du territoire.
- **La réhabilitation et la construction de restaurants universitaire dans deux Crous à hauteur de 2,640 M€ en AE et 0,400 M€ en CP :**
  - Crous de Bourgogne-Franche-Comté : construction d'un restaurant universitaire Campus Nord à Dijon. L'ensemble des collectivités territoriales ainsi que les partenaires institutionnels, notamment la Métropole de Dijon qui assure la maîtrise d'ouvrage, sont mobilisés pour participer au financement et à la réalisation de ce restaurant, devenu prioritaire à l'échelle du territoire.
  - Crous de Rennes Bretagne : travaux urgents de maintenance sur les restaurants universitaires du Crous afin d'améliorer la qualité d'accueil des étudiants ainsi que les conditions de travail des agents.
- **Le projet d'amélioration de l'infrastructure des datacenters mutualisés Cnous-Crous à hauteur de 0,040 M€ en AE-CP.** Ce projet, piloté par la sous-direction du numérique du Cnous, est confié au Crous de Toulouse Occitanie.

**Après prise en compte de ces ajustements, les crédits d'investissement en T5 s'établissent à 105,032 M€ en AE et 74,879 M€ en CP** (montant repris dans les opérations en comptes de tiers dans le tableau 5 de la liasse budgétaire GBCP du BR2).

Crous / Opération	AE	CP	Observations
<b>OCR</b>		- <b>860 000 €</b>	
OCR_2025_br2_a_repartir_aux_crous		- 860 000 €	Mobilisation de CP pour couvrir les besoins
<b>BOU_ru_campus_nord_construction</b>	<b>2 240 000 €</b>		
BOU_ru_campus_nord_construction	2 240 000 €		Opération à lancer dès 2025
<b>CRE</b>	- €	<b>800 000 €</b>	
CRE_cu_hermitage_rehabilitation		800 000 €	Calendrier anticipé de mise en œuvre du projet
<b>LYO</b>	- <b>2 300 000 €</b>	- €	
LYO_Requalification site Paradin	- 2 300 000 €		Crédits non engagés pouvant être restitués
<b>REN</b>	- €	- €	
REN_cu_sevigne	- 2 100 000 €	- 2 100 000 €	Crédits non engagés pouvant être restitués
REN_cu_unir_villejean	1 700 000 €	1 700 000 €	Calendrier anticipé de mise en œuvre du projet
REN_ru_maintenance	400 000 €	400 000 €	Opération à lancer dès 2025
<b>TOU</b>	<b>60 000 €</b>	<b>60 000 €</b>	
TOU_amelioration_infrastructure_da_tacenters_services_mutualisés_cnous_crous	60 000 €	60 000 €	Poursuivre l'effort de développement de l'outil
<b>Total général</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	

Par ailleurs, les opérations suivantes sont fusionnées pour un meilleur suivi opérationnel :

- CRE\_cu\_hermitage\_renovation\_energetique et CRE\_cu\_hermitage\_rehabilitation. La nouvelle dénomination est : CRE\_cu\_hermitage\_rehabilitation.
- IC\_Trotabas\_Chaufferie et NIC\_cu\_trotabas\_construction. La nouvelle dénomination est : NIC\_cu\_trotabas\_construction.